BULLETIN MUNICIPAL N° 125 JUIN 2015

l'éch[O]

Amfreville la Mivoie

[un AIR de liberté]

Durant le week-end des 18 et 19 avril dernier, un « air de liberté » a soufflé sur notre commune dans le cadre de la manifestation organisée par la municipalité, le Comité des fêtes et le Comité d'action culturelle avec la participation de nombreux autres partenaires : enseignants, parents d'élèves, commerçants… Rendez-vous en pages 10 et 11 pour un reportage complet sur ces deux journées de festivités.

INFOS p. 2 à 6]
- Éditorial
- Budget 2015
- RD 6015
- Travaux
- Citoyenneté
- Solidarité

ENFANCE p. 7 et 8]
- Dans les écoles
- Centres de loisirs

CULTURE p. 9 à 11]
- Journées d'autrefois
- Programme du trimestre
- Musée des écoles, bibliothèque

MANIFESTATIONS DIVERSES p. 12]

VIE SPORTIVE p. 13]
- Les volants de la Mivoie
- Asma football
- Les talents de demain

JEUX p. 14]

INFOS PRATIQUES p. 15]
- Foire à tout
- Forum des associations

MUSIQUES EN FÊTE p. 16]

CRÉATION D'UNE PLACE EN CENTRE VILLE

Les travaux annoncés dans le dernier Écho pour la création d'une nouvelle place en centre ville sont reportés à l'automne. Ce report est dû essentiellement à la reprise de ce chantier, initié par la commune, par la Métropole dans le cadre du transfert de la compétence voirie au 1er janvier dernier. Pour respecter les procédures, un nouvel appel d'offres a dû être lancé par la Métropole qui prendra également à sa charge la dépense inhérente à ces travaux (soit près de 100 000 €).

SÉCURITÉ SUR LA RD 94

À la suite de l'accident mortel qui a eu lieu en fin d'année 2013 sur la RD 94 (dite côte de Mesnil-Esnard), la municipalité avait sollicité les services du Département pour la réalisation d'un dispositif de sécurité dans le virage incriminé. C'est maintenant chose faite avec la pose récente d'une glissière de sécurité (doublée pour les motards).

REQUALIFICATION DE LA RD 6015

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont maintenant presque terminés et ce sont les travaux de voirie (qui ont été présentés dans le dernier Écho) qui vont débuter pour un chantier qui devrait s'étaler jusqu'au printemps 2016. Une première réunion de chantier avec les représentants de la Métropole (maître d'ouvrage de cette opération), de la municipalité et des différentes entreprises retenues après appel d'offres s'est tenue récemment en mairie pour prévoir l'organisation de ce chantier et harmoniser les interventions de chacun.

Financement de cette opération : Le transfert de la compétence voirie à la Métropole au 1er janvier dernier a totalement modifié le financement de cette opération au grand bénéfice de la commune. Initialement prévu dans le cadre de la Charte des entrées et traversées d'agglomération, une première convention, signée en 2014, prévoyait une participation financière de la commune à hauteur de 33 % du coût des travaux auquel il fallait ajouter la totalité des dépenses liées à l'enfouissement des réseaux. Cela représentait environ pour la commune une dépense de 1 200 000 € (déduction faite de la subvention du syndicat électrique de la banlieue de Rouen).

Avec le transfert de compétence, la nouvelle convention qui va être proposée au prochain conseil de la Métropole fin juin et en conseil municipal début juillet prévoit la participation financière de la commune uniquement pour les dépenses liées aux surcoûts qualitatifs souhaités du traitement des espaces publics (voirie, éclairage public, signalisation, mobilier, espaces verts) et à la part Telecom uniquement pour l'enfouissement des réseaux. Ce montant total est estimé actuellement à 687 661 € et sera réajusté en fonction des dépenses réelles engagées. Cette participation sera versée sur les deux exercices budgétaires de 2015 et 2016, une première enveloppe de 360 000 € ayant été inscrite au budget de cette année.

CHANTIER D'INSERTION

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité fait appel à l'association Éducation et formation pour la réalisation de chantiers divers dans la commune. Cette association, créée en 1972, financée par l'Europe, l'État, la région et la Métropole, est pilote dans la cadre du développement et de la formation de base et contre l'exclusion. Durant près d'un mois, au printemps, deux équipes sont intervenues à Amfreville pour procéder au ravalement du logement et des bâtiments annexes du cimetière et repeindre le kiosque du square Jacques Prévert.

BUDGET 2015

La préparation du budget de la commune devient un exercice de plus en plus difficile avec la baisse importante et continue de la dotation de l'État (Dotation globale de fonctionnement) et celle de la compensation versée par la Métropole liée au transfert de la compétence voirie même si ce transfert entraîne conjointement une diminution des dépenses. Ainsi, en 2015, les recettes attendues de fonctionnement sont en diminution de 7 % par rapport à l'an passé.

Pour faire face à cette situation qui va continuer à se dégrader dans les prochaines années, sans toucher aux taux d'imposition locale et sans remise en cause de la qualité des services publics, il est nécessaire pour les élus de mener dès à présent une réflexion pour réduire les dépenses et optimiser certaines recettes notamment en favorisant la création de nouveaux logements et en réétudiant la tarification de certains services particulièrement déficitaires.

Le budget 2015 allie la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale, d'être présent au quotidien avec les services municipaux, de maintenir à niveau voire améliorer encore les équipements publics, de veiller à l'animation de la commune et de reconduire le soutien aux associations locales tout en continuant à investir pour le bien-être de tous les Amfrevillais.

Budget de fonctionnement

Les recettes sont estimées à 3 119 113 € (contre 3 355 349 € en 2014) et les dépenses à 2 999 680 € (en baisse de 3 % par rapport à 2014). Si certaines charges de fonctionnement continuent d'augmenter et notamment les charges de personnel (évolutions de carrière, remplacements, charges sociales, assurance, Temps d'activités périscolaires), d'autres sont prévues à la baisse en raison du transfert de la compétence voirie et de la renégociation de certains contrats.

Conséquence de la diminution des recettes non compensée intégralement par celle des dépenses, c'est l'autofinancement (qui sert à financer en partie les investissements) qui se trouve considérablement réduit.

Budget d'investissement

Les recettes d'investissement (1 215 843 €) sont constituées principalement par le FCTVA (remboursement partiel de la TVA payée en 2013 sur les investissements de la commune), par quelques subventions de l'État et une aide de la Métropole et surtout par l'excédent capitalisé de fonctionnement, des provisions ayant été constituées depuis plusieurs années pour faire face aux dépenses liées au chantier de la RD 6015.

Principales dépenses • remboursement du capital de la dette : 88 200 € • requalification de la RD 6015 : 360 459 € • restructuration de la mairie : 244 989 € • école primaire (ravalement, mobilier, provision chaudière…) : 23 740 € • école maternelle (huisseries, stores, lave-vaisselle, mobilier…) : 19 610 € • Centre culturel (bibliothèque, mobilier, régulation chauffage…) : 21 788 € • services techniques (véhicule, outillage, rideau métallique…) : 19 536 € • cimetière (portail) : 6 840 € • crèche : 1 696 € • salle de sports : 3 080 € • dépenses imprévues : 15 000 €.

Cette année encore, le budget a été voté en suréquilibre de plus de 200 000 € de façon à préserver encore des marges pour investir en 2016.

ÉVOLUTION DE LA DETTE

Aucun emprunt ne sera contracté pour financer les investissements, ce qui contribue à baisser les dépenses de remboursement de la dette. Compte tenu du remboursement partiel par la Métropole des emprunts réels ou théoriques liés à la compétence voirie durant les quinze dernières années, l'annuité (intérêts et capital) ne représente qu'un peu plus de 100 000 € (soit environ 3,4 % des recettes de fonctionnement). Cela laisse toute capacité à l'avenir pour contracter de nouveaux emprunts si nécessaire.

ÉDITORIAL

Chères Amfrevillaises,
chers Amfrevillais,

Dans trois semaines, les vacances d'été débuteront pour le plus grand plaisir des écoliers et des jeunes qui fréquentent les établissements scolaires de notre commune et de notre secteur.

Les centres de loisirs primaire et maternel prendront alors le relais des enseignants pour leur proposer des activités de qualité.

Si, durant la période estivale, l'activité municipale ralentit traditionnellement, plusieurs chantiers importants vont cependant débuter au mois de juillet : requalification de la RD 6015, voie verte sur les berges de la Seine, construction de 54 logements en centre ville.
D'autre part, ce sera l'occasion d'entreprendre des travaux d'entretien et de rénovation sur certains bâtiments communaux et de préparer la rentrée scolaire afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles malgré la fermeture d'une classe à l'école maternelle. Vous trouverez des informations sur ces différents sujets à la lecture de ce bulletin.

À tous, au nom de l'équipe municipale, je souhaite d'excellentes vacances à Amfreville ou ailleurs et donne rendez-vous pour les deux événements importants qui vont marquer le début de la nouvelle année scolaire : le Forum des associations et la Foire à tout qui se dérouleront le week-end des 5 et 6 septembre prochain.

Très cordialement,
Luc von Lennep,
Maire d'Amfreville la Mivoie.

ENTRETIEN DES COTEAUX

Dans le prolongement des travaux menés l'année passée sur une partie des coteaux amfrevillais, va être signée prochainement une nouvelle convention entre la municipalité et le Conservatoire régional des sites. Le but est d'empêcher que la végétation ne se « referme » et que les coteaux ne se retrouvent envahis et inaccessibles. Notre commune a en effet été répertoriée comme corridor écologique entre les deux principaux coteaux calcaires que sont Saint-Adrien et Sainte-Catherine et de très nombreux papillons, dont certains fort rares, ont été inventoriés.

Le maintien d'une surface importante de prairies calcicoles est donc essentiel pour permettre à ces espèces dont certaines sont endémiques de s'y maintenir et de s'y reproduire. Signalons également, en cette période de contexte économique difficile pour notre collectivité, que l'entretien qui suivra la signature de la convention sera totalement gratuit.

AMÉNAGEMENT DES BERGES

Le mois prochain vont débuter les travaux de la piste cyclable des bords de Seine dite « Seine-Amont Rive Droite ». Cette « voie verte » permettra de relier la déchetterie de Rouen à la base nautique de Belbeuf et empruntera les bords de Seine situés sur notre commune. D'une longueur de 6 km, la bande goudronnée de trois mètres de largeur avec bordures en béton sera autorisée uniquement aux promeneurs, aux joggeurs et aux bicyclettes. Cet aménagement préservera les activités économiques encore présentes le long du fleuve par des aménagements spécifiques. Ce projet s'inscrit à la fois dans le schéma directeur métropolitain des aménagements cyclables (inscrit dans le Plan de déplacements urbains) et dans le schéma départemental des voies vertes et véloroutes. La maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage seront assurées par la Métropole, bien que le financement total d'un montant de près d'1,7 million d'euros soit assumé à plus de 90 % par le Département. Des raccordements à la RD 6015 sont d'ores et déjà programmés aux deux giratoires, ainsi qu'à la rue du Passage d'eau où sera implanté ultérieurement un parking relais permettant soit de continuer à vélo, soit d'emprunter la ligne 11 du bus de la TCAR. L'enjeu de cet aménagement dépasse la simple balade du dimanche matin. En effet, pour la métropole, ce parcours est appelé à devenir un axe majeur des déplacements domicile-travail.

BAIL AGRICOLE

Notre commune est ceinturée par une bande non construite et surtout inconstructible constituée par la Seine et par les coteaux calcaires en partie recouverts par la forêt. Cependant une petite partie de ces coteaux n'est pas envahie par les arbres et comporte même des prés. Ainsi, juste au-dessus des immeubles Gradins-Jardins des Mallefranches se trouvent deux parcelles d'une surface d'environ 6 ha qui appartiennent à la commune et sur lesquelles venaient auparavant plus ou moins régulièrement paître des vaches. Pour éviter la propagation rapide de la végétation sur certaines de ces parcelles, la présence d'animaux y sera désormais constante une grande partie de l'année puisqu'une demi-douzaine de jeunes génisses y sera amenée à partir des beaux jours pour brouter l'herbe qui y pousse et peut-être profiter de la magnifique vue dont on dispose à cet endroit. Un bail rural a en effet été signé avec un tout jeune exploitant agricole du plateau (M. Antoine Lefebvre) qui cherchait des terres afin de débuter dans la profession. Des éléments précis ont été inclus dans ce bail concernant la limitation et, à moyen terme, la disparition complète de l'usage des produits phytosanitaires, et également pour maintenir l'accessibilité à ces terres pour la commune. Des collaborations dans d'autres domaines sont également envisagées avec M. Lefebvre puisque celui-ci est ouvert à des productions naturelles, en particulier la farine et le pain.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Avec les beaux jours revient l'envie de sortir, de profiter du grand air, de la vue, du soleil et des chemins de randonnée et de promenade ! Notre commune est sur ce point particulièrement bien lotie avec les nombreux sentiers que comporte le Parc Lacoste, mais il ne faut pas oublier non plus le chemin de M. de Crosne, ni les sentiers du Grand Val ou de Neuvillette. De même, une variante du GR2, qui relie la région parisienne à la mer en longeant pendant une grande partie de son parcours la Seine, traverse notre commune et permet, comme les autres sentiers mentionnés, de profiter de magnifiques vues sur la Seine. Quelques uns de ces chemins permettent aussi de réaliser des boucles plus ou moins longues et d'atteindre le plateau en visitant la campagne des communes environnantes que sont Belbeuf, Franqueville, Mesnil-Esnard et Bonsecours. Sortez donc vos chaussures de marche du placard et n'hésitez pas à venir retirer en mairie la pochette regroupant le plan et les explications détaillées de ces chemins. Si vous ne les connaissez pas, nous vous garantissons que vous serez très agréablement surpris !

BGF Invest

RÉSIDENCE LES BORDS DE SEINE
AMFREVILLE-LA-MI-VOIE

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

LANCEMENT DES TRAVAUX
LIVRAISON FIN 2016

RENSEIGNEMENTS TÉL. : 03 44 14 05 40

ATELIER DES SAVOIRS

Depuis le mois de mai, l'Atelier des savoirs accueille quelques Amfrevillais dans une ambiance chaleureuse et agréable. C'est devenu pour eux un moment attendu, à ne pas manquer. D'autres personnes qui seraient intéressées par ces après-midi sont attendues. Nul besoin d'être un expert mais seulement d'avoir l'envie de partager un moment convivial et de transmettre son « savoir ». Alors pourquoi hésiter ou douter encore ? Les ateliers sont gratuits (coiffure, tricot, peinture, cuisine, mosaïque…). Tous les lundis de 14 h à 16 h, sauf les jours fériés et vacances scolaires, local dans le quartier des Mallefranches, rue Eugène Pottier Bat. D.

LA PASSERELLE AU REPOS

La saison 2015-2016 reprendra le mardi 13 octobre prochain. Les dates de constitution des dossiers sont les jeudis 25 septembre et 2 octobre, de 14 h à 16 h, à la mairie, bureau du CCAS, en présence de membres du conseil d'administration de la Passerelle. Les familles doivent se munir de leurs papiers d'identité, des justificatifs de ressources et de tout document pouvant justifier de leur situation (familiale, professionnelle, etc.). Les commandes étant faites une semaine auparavant, seules les familles inscrites la semaine précédente pourront être servies.

LES REPAS DE QUARTIERS

Il s'agit, comme cela se fait maintenant depuis quelques années, de rencontres entre voisins, délégués de quartiers et élus : une occasion de briser l'isolement, de tisser ou resserrer des liens parfois distendus par un rythme effréné dû aux charges ou aux occupations de chacun qui ne laissent pas le temps de s'arrêter pour partager un instant de dialogue. La municipalité offre le pot de l'amitié, les animations sont proposées par les délégués de quartiers. Autour des buffets apportés par les participants, convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de la fête. Après les Mallefranches et les Hauts-Vallons, c'est au tour du quartier du centre ville (samedi 13 juin sur le terrain situé en contrebas derrière la Poste) et de l'entrée nord (le vendredi 19 juin, rue de la Liberté à partir de 19 h) de fêter cet événement.

LE CLIC SE MOBILISE DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

En liaison avec l'ensemble des mairies du plateau Est de Rouen, Mme Stéphanie Lemercier, coordinatrice du Centre local d'information et de coordination (CLIC) du plateau Est, et les partenaires qui constituent un groupe de travail, ont conçu un questionnaire, traitant de toutes les problématiques que les seniors de plus de 60 ans peuvent rencontrer. La finalité de cette démarche est de rompre l'isolement des personnes âgées vulnérables. Concernant notre commune, ce sont plus de 580 courriers qui ont été distribués. Aujourd'hui, le pourcentage de réponses reçues se chiffre à un quart environ. Le traitement des questionnaires permettra de mettre en lumière les besoins des seniors, d'envisager des pistes d'améliorations et de mener une réflexion sur les manques de la commune. Nombre de « jeunes seniors » se considèrent « non concernés » par ce questionnaire. Pourtant, celui-ci vise aussi à repérer les personnes ressources de la commune, les citoyens volontaires désireux d'œuvrer en faveur des personnes isolées par des visites de convivialité par exemple. Les réponses des « jeunes seniors », en pleine possession de leurs capacités physiques et intellectuelles, sont indispensables dans ce type d'engagement : ils ont l'expérience, leur vécu ; la confrontation aux difficultés engendrées par la gestion de la fin de vie de leurs parents ; des suggestions qui n'ont peut-être pas été évoquées par les membres du groupe de travail. En le remplissant, ils pourront justement émettre des idées, exprimer leur point de vue.

UN CIRCUIT VTT

Durant l'été, des travaux de marquage et de balisage vont être réalisés sur notre commune. Ceux-ci sont destinés aux promeneurs (sportifs) afin de leur permettre de suivre la future piste de VTT. Celle-ci fera partie d'un ensemble de circuits de vélo qui se trouveront à proximité de notre commune et seront validés et regroupés par la Fédération française de cyclisme. La piste sur Amfreville sera la plus difficile de tout le secteur et les balises qui jalonneront son parcours seront de fait de couleur noire, comme les pistes de ski. Son dénivelé sera très important puisqu'elle empruntera la plupart des chemins situés sur les coteaux, mais aussi la route de Mesnil-Esnard. En tout, c'est une quarantaine de kilomètres que les vttistes les plus motivés pourront suivre ! Le but général du projet est d'attirer des sportifs de la région ou des régions voisines dépourvus de circuits de ce type et de leur proposer une offre globale d'activités sportives en plus d'un hébergement. C'est une nouvelle fois la Métropole qui est porteuse de ce projet et qui financera le marquage et les travaux.

CENTRES DE LOISIRS « DEUX SEMAINES BIEN REMPLIES »

Le centre élémentaire a accueilli 40 enfants chacune des deux semaines des vacances de printemps, encadrés par la directrice, quatre animateurs et un stagiaire. Au programme : en plus des activités quotidiennes proposées dans le site du parc Lacoste, des sorties ont été organisées : bowling, cinéma, parc du Bocasse, parc Astérix. Le centre maternel a été axé sur le thème du printemps : à la recherche des fleurs perdues ! Décore ta fleur ! Fabriquons notre jardin ! Jeux de la tomate ! Tous à la pêche ! Imagine ta fleur enchantée ! Fresque magique ! Masque du printemps ! D'autres activités comme la cuisine ont été proposées à la quinzaine d'enfants présents et des sorties organisées (piscine, Bocasse et Astérix).

AIDE AUX DEVOIRS

Après quelques mois d'interruption, l'aide aux devoirs pour les enfants en difficulté d'apprentissage a repris depuis fin mars dans les locaux habituels (allée Louise Michel), au rythme d'une heure et demie par semaine, le mardi de 16 h 30 à 18 h. Francine… Christine… Gérard… Martine… Joëlle… Vous connaissez ? Ce sont les bénévoles qui forment actuellement l'équipe de l'aide aux devoirs. Pour parfaire l'organisation et pour que l'aide apportée aux élèves en difficulté reste une source de satisfaction, une rotation est organisée au fil des séances. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, surtout dans l'optique d'ajouter un autre jour ! Pour le moment, quelques enfants de CP viennent assez régulièrement, semblent motivés et contents de l'aide qui leur est apportée. Comment s'en rendre compte : par exemple la joie de l'enfant qui parle de la bonne note qu'il a réussi à obtenir !

RAMIPER

Les prochains rendez-vous du RAMIPER au Centre d'activités culturelles d'Amfreville avec les tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle sont prévus les lundis 15 juin, 29 juin et 3 juillet. Les activités reprendront à partir du 7 septembre, la première semaine du mois restant un temps d'adaptation pour les nouveaux enfants accueillis chez l'assistante maternelle. Coordonnées de Florence Delestre, animatrice : Relais assistantes maternelles itinérant du Plateau Est de Rouen (RAMIPER), allée Jacques Offenbach 76520 Franqueville-Saint-Pierre. Permances téléphoniques : 02 35 59 95 41 (lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30). Accueil sur rendez-vous : le lundi 15 h-17 h, le mardi 16 h-18 h, un mercredi et un samedi sur deux : 10 h-12 h.

ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

À l'école maternelle

Toutes les classes se sont déplacées jusqu'à la bibliothèque municipale. Chaque classe a son projet sortie éducative : • La ferme pédagogique : « au fil des saisons » pour les Tout-petits/Petits à Amfreville-les-Champs. La classe est aussi inscrite au concours des écoles fleuries avec la collaboration de la municipalité et des jardiniers, pour la réalisation de plantations, semis, jardinières, épouvantails, jardin à vent. • La ferme de Louvicamp pour les Petits au Mesnil-Mauger avec ateliers cuisine beurre et biscuits, vaches laitières. • La découverte du Bois-Guilbert : « jardin des sculptures » pour les moyens avec chasse au trésor et activité land art. • Les moyens-grands organisent leurs projets sorties. **La chorale…** pour illuminer la fête des mères avec un décor toujours aussi surprenant que magnifique, prouesse artistique des enseignantes et de toute l'équipe éducative. **La kermesse…** incontournable, tellement attendue le samedi 20 juin.

À l'école élémentaire

Les différentes classes sont allées au cinéma dans le cadre du dispositif « École et cinéma », avec à l'affiche le film « Peau d'Âne ». Un conteur est venu dans l'école complètement enthousiasmé. Dans leur projet pédagogique chaque classe a organisé sa sortie, son animation. • Le musée des Écoles d'Amfreville présenté aux CP et CE1. • Le musée de l'Éducation à Rouen visité par les CE1. La classe a également participé à un concours d'épouvantails organisé par Jardiland et le résultat a été… à la hauteur de l'oeuvre accomplie ! ! ! • La sortie à la ferme pour les CP puis les CE1 et CE-CE2. • La sortie aux Andelys pour les CE2-CM1 et CM1-CM2. **Journées d'Autrefois le 18 avril…** L'école a participé à la manifestation : des fanions, des drapeaux alliés ont été fabriqués par les élèves dans chaque classe. L'équipe enseignante a été est satisfaite de savoir qu'un trottoir sécurisé était réservé aux élèves. Le lâcher de ballons encadré par les parents d'élèves bien impliqués dans la réussite de l'opération !

Fabrication d'un épouvantail : Les élèves de la classe de CE1 de l'école Gérard Philipe ont participé à un concours d'épouvantail organisé par Jardiland. Ils ont choisi de l'appeler « Oipeur » (oiseaux ayez peur !). Très fiers d'avoir remporté le premier prix qui va leur permettre d'offrir à l'école de quoi faire quelques plantations, ils espèrent aussi que Oipeur jouera efficacement son rôle dans les jardins ouvriers d'Amfreville où il a été installé.

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette fermeture, décidée par la Direction académique, a été prise en fonction du nombre prévisionnel d'enfants inscrits à l'école pour la rentrée 2015, sachant que les enfants de deux ans ne sont pas comptabilisés dans l'effectif. Pourtant, devant la menace annoncée de fermeture, dès le mois de février, M. le Maire avait réagi en adressant un courrier au Directeur académique.

Celui-ci faisait état des effectifs attendus, de la priorité donnée et annoncée à l'école maternelle dans le cadre de la refondation de l'école avec notamment l'accueil des moins de 3 ans, de la scolarisation des 2 ans depuis plus de 30 ans dans la commune, du nécessaire accompagnement plus personnalisé des élèves en difficulté d'apprentissage et de la livraison de nouveaux logements dans les mois à venir. Mais devant le nombre potentiel d'élèves prévu actuellement à la rentrée 2015, il semble actuellement difficile de contester la décision de fermeture. Seul un apport important de nouveaux élèves à la rentrée pourrait justifier de demander la réouverture de la classe fermée. Si certains enfants ne sont pas encore inscrits, il est donc urgent que la démarche soit réalisée le plus tôt possible auprès de la directrice de l'école.

BILAN DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE

« Ce qui a été dit a été fait ! » Ces propos, tenus par des parents d'élèves, reflètent bien le bilan collectif qui a été fait de la première année de fonctionnement des Temps d'activités périscolaires.

À l'école élémentaire : Parents, enseignantes, élus de la commission enfance et Sandrine Flore, coordinatrice de ces TAP (Temps d'activités périscolaires) se sont réunis récemment pour dresser le bilan de cette première année à l'école élémentaire. Les deux fois 1 h 30 hebdomadaires ont donné satisfaction et seront reconduits de 15 h à 16 h 30 le lundi et le jeudi. Le souhait pour l'ensemble des participants serait de faire terminer la journée scolaire à 16 h 30 chaque jour, sachant que cette année la classe se terminait à 16 h les mardis et vendredis. Cela nécessitera un avenant au PEDT (projet éducatif de territoire) initial. En ce qui concerne le contenu, ce sont onze intervenants tous diplômés ou pratiquants de leur discipline qui ont proposé des activités diverses de qualité, culturelles, artistiques, sportives ou de loisirs, l'ensemble étant financé par la municipalité avec l'aide de l'État (fonds d'amorçage) et de la CAF (à confirmer). Cela a permis de proposer à tous les écoliers un choix de quatre activités par cycle. La fréquentation n'a pas diminué au fil des séances, l'effectif moyen étant de 134 élèves sur les 153 scolarisés.

Pour l'année prochaine : Sandrine prépare déjà l'équipe des intervenants. Certaines activités pourront être englobées dans un projet qui pourrait se concrétiser en fin de cycle ou d'année. En ce qui concerne le fonctionnement, les règles seront les mêmes que pour l'année qui se termine. Afin de savoir si les parents (et les enfants) seront intéressés à la prochaine rentrée, un sondage va être effectué. Déjà une réunion de coordination entre Sandrine, les intervenants TAP et les enseignantes est proposée le jeudi 3 septembre de 15 h à 16 h 30. Donc les cours termineront ce jour à 15 h (avec mise en place de la garderie). Le travail important de tous les partenaires a porté ses fruits et c'est avec enthousiasme que tous préparent déjà la prochaine année scolaire.

À l'école maternelle : Le bilan de fin d'année a réuni représentants des parents, enseignantes, commission enfance et Wahiba El Harouchi, coordinatrice pour l'école Louise Michel. La fréquentation a augmenté jusqu'à la fin de l'année passant de 80 enfants à 110 sur les 130 enfants scolarisés. En ce qui concerne le samedi travaillé et le mercredi libéré, tous les protagonistes réunis sont unanimes : le samedi est la meilleure solution et aucun changement n'est envisagé. En ce qui concerne le contenu : ce sont neuf intervenants qui ont proposé des activités diverses, culturelles, linguistiques, musicales, artistiques, sportives. Cela a permis une rotation sur les ateliers à chaque cycle. Pour consolider l'équipe d'intervenants, la municipalité participe pour certains au financement du diplôme de formation à l'animation.

Pour l'année prochaine : Wahiba prépare l'équipe des intervenants. Afin de savoir si les parents sont intéressés pour inscrire à nouveau leurs enfants, la coordinatrice prépare les fiches qui seront distribuées dès cette fin de mois de juin dans les cahiers de liaison et lors de la réunion d'accueil des parents des nouveaux élèves à la rentrée.

LA VIE DU MUSÉE

Les nombreuses visites du trimestre : deux classes de CE1 de l'école Jules Ferry de Darnétal, la classe de Sidonie Lefort de l'école Gérard Philipe, les adhérents du CCAS de Tourville-la-Rivière, le groupe d'Entraide mutuelle de Petit-Quevilly ont découvert ou retrouvé l'ambiance des classes d'autrefois. Et déjà une réservation pour septembre !

Vendredi 17 avril : En ouverture des festivités autour des « Journées d'Autrefois », la soirée organisée au musée a connu une très forte participation des Amfrevillais. Jamais la salle de classe n'avait connu pareille affluence ! C'est avec beaucoup d'émotion que l'auditoire a écouté le témoignage de Josette Delamarre, venue raconter, à travers son expérience personnelle, la solidarité de plusieurs familles amfrevillaises qui ont accueilli des enfants de mineurs lors de la grève de 1948. La partie historique expliquée par Jacques Pot ainsi que l'exposition consacrée à cet événement ont été fortement appréciées des visiteurs qui pour certains ignoraient cet épisode de l'après-guerre.

Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre 2015 : Comme chaque année, les bénévoles du musée vous recevront pendant ces deux jours de 14 h à 18 h. Entrée libre.

MUSIQUES EN FÊTE

Pour cette nouvelle édition de Musiques en fête célébrant l'arrivée de l'été, le Comité d'action culturelle et le Comité des fêtes vont accueillir deux groupes régionaux. **Première partie avec SOUL & SO :** « Le groupe Haut-Normand reprend quelques-uns des standards du Rhythm and Blues et de la Soul music. Ses sept membres, autour d'Hervé Guillarmic à la fois pianiste, guitariste et chanteur, cultivent un appétit contagieux pour la musique live ». **Deuxième partie avec COMONT :** « Du rock sans armes, sans armures, à visage découvert. Une guitare, un piano, une percussion, une voix, deux. Quelquefois rien. Presque de la poésie. Quelquefois plus. De l'énergie. Et puis toujours la joie de jouer ensemble et de partager. » avec Dominique Comont au piano et au chant, Christophe Pélissié aux guitares et au chant et Claire Roignant aux percussions et au chant. **Samedi 20 juin, square J. Prévert, à partir de 20 h, accès libre, restauration sur place.**

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

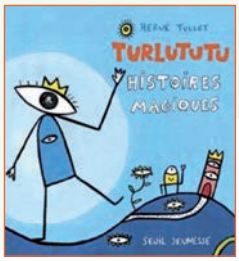

Durant la période de fermeture annuelle de la bibliothèque (du 28 juillet au 1er septembre inclus), des travaux vont être effectués dans le local : la pièce va être entièrement repeinte et une partie importante du mobilier remplacée… Les adhérents pourront découvrir les lieux rénovés le samedi 5 septembre à l'occasion du Forum des associations (de 13 h à 18 h). Des albums à découvrir pour les enfants : « Turlututu, histoires magiques » et « Où es-tu Turlututu ? » par Hervé Tullet. Des histoires rigolotes dans lesquelles l'enfant participe activement. C'est drôle et les enfants adorent.

SOIRÉES THÉÂTRALES

L'atelier théâtre adultes présentera mardi 16 juin à 20 h 30 « Palace », un spectacle mis en scène par Laurent Beyer d'après des textes de Jean-Michel Ribes : une suite d'intrigues absurdes et folles. L'humour de Palace, loin des plaisanteries lourdes, est un mélange de comique élémentaire et de trouvailles raffinées, une écriture rigoureuse qui dérape sur la réalité jusqu'à nous faire rire. Un humour qui provoque et dérange… **Mardi 16 juin, Centre culturel, 20 h 30, entrée : 3 € (gratuit pour les moins de seize ans).**

L'atelier enfants jouera le lendemain, mercredi 17 juin « Qui a volé le coq de Monsieur et Madame X ? », de Laurent Beyer. Depuis quelques temps le coq de Monsieur et Madame X n'en fait qu'à sa tête et réveille les clients de l'auberge à n'importe quelle heure. Ces derniers décident d'une rencontre avec les propriétaires de l'animal afin de trouver une solution, mais la discussion tourne court ! Le lendemain matin, à la surprise de tous, le coq n'a pas chanté… **Mercredi 17 juin, Centre culturel, 19 h, entrée libre.**

GALA DE DANSE

L'école de musique et de danse propose son habituel gala de fin d'année sous la direction de Véronique Vidal. Il sera composé d'une première partie avec des extraits de ballets classiques et d'une seconde partie jazz ; le tout présenté et exécuté par les élèves de l'école. **Samedi 27 juin à 20 h 30, Centre culturel, entrée libre.**

KARACOUSTIC

Vous aimez pousser la chansonnette mais la plupart du temps, vous n'osez pas vous lancer… Mais si vous étiez accompagné en « live » par deux vrais musiciens, deux guitaristes qui seraient à même de vous proposer un choix de plusieurs dizaines de tubes, entouré de vos amis pour vous soutenir aux chœurs et tout cela au cour d'une soirée conviviale (repas associatif, communal ou fête privée) alors là, plus de problème ! Vous en rêviez, nous l'avons fait… Le Karacoustic, c'est un karaoké tendance veillée au coin du feu. Chaque convive qui le souhaite choisit la chanson qu'il veut interpréter parmi un choix de plusieurs dizaines de titres. Les textes sont projetés sur un écran ce qui permet à tout le monde de soutenir le chanteur d'un soir et de reprendre avec lui refrains et « lalala » ! La liste des chansons est accessible à l'avance sur le site www.guillaumepayen.com (rubrique « autre projet » > Karacoustic). Le vendredi 18 septembre à 20 h 30 au Centre culturel. Entrée : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservations au secrétariat du Centre culturel (02 35 23 65 36).

Un AIR de Liberté

JOURNÉES D'AUTREFOIS

Le week-end des 18 et 19 avril, Amfreville s'est replongée dans l'ambiance de la libération avec plusieurs animations tout au long des deux jours. Les Amfrevillais avaient pu apprécier quelques jours avant les décorations dans la rue François Mitterrand, à la mairie, au Centre culturel, ainsi que dans les vitrines des commerçants.

Tout a commencé le samedi par le défilé de véhicules militaires et civils anciens dans les rues, sous les acclamations des enfants de l'école primaire.

L'après-midi se sont succédé les présentations des ateliers municipaux de théâtre, de danse et de la chorale à proximité du camp militaire reconstitué dans le sous-bois du parc du Centre culturel, où étaient également présentés des véhicules militaires et civils anciens.

En parallèle de ces animations de rue, deux expositions étaient présentées : « Amfreville de 1939 à 1945 » avec documents et objets d'époque et « D'une guerre à l'autre - l'année 1944 » qui a pour toile de fond le quotidien des populations de Rouen. Ces expositions ont remporté beaucoup de succès en raison de leur caractère local et des souvenirs qu'elles n'ont pas manqué de faire ressurgir chez les visiteurs dont des parents ont vécu cette période. Du matériel militaire et des documents et objets anciens étaient également exposés à l'intérieur du Centre culturel.

La soirée s'est déroulée en musique avec un concert dansant donné par le big band Jazz O'Clock qui a repris de nombreux standards de la période d'après-guerre.

Le dimanche a permis au public de profiter en famille de la visite, et en fin d'après-midi, un concert de musique d'après guerre, suivi d'un lâcher de ballons, porteurs de messages de paix rédigés par les enfants de l'école primaire, ont clôturé le week-end.

Cette manifestation, organisée conjointement par la municipalité, le Comité des fêtes et le Comité d'action culturelle, a regroupé de nombreux intervenants : collectionneurs, passionnés de reconstitutions historiques, ateliers culturels municipaux, orchestre intercommunal, big band de 20 musiciens, ensemble choral d'Amfreville, élèves et parents de l'école primaire, témoins de cette époque, commerçants de la commune, et d'autres encore que la municipalité tient à remercier vivement pour leur implication dans ce beau projet qui a été soutenu, il faut le dire, par une météo magnifique !

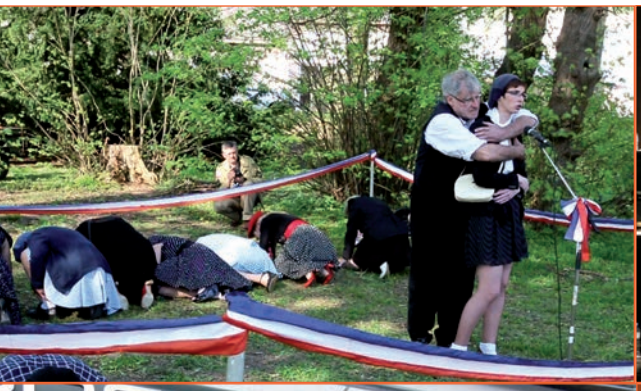

BALLON RETROUVÉ

Nous avons eu écho de quelques ballons retrouvés après le lâcher du 19 avril par les enfants de l'école primaire, dont un à une distance de plus de 400 km. Un habitant de Birmingham en Angleterre a eu la gentillesse de nous envoyer ce message amical, par email cette fois, dont voici la traduction :
« Bonjour, je m'appelle James, J'ai trouvé votre ballon avec deux beaux dessins attachés. C'était à la gare internationale de Birmingham en Angleterre, à côté de l'aéroport. Il était sur le parking, flottait encore, mais ne pouvait pas décoller du sol. J'ai supposé qu'il avait fait un long voyage ! Les deux noms sur les étiquettes sont Chaima Chberto et Ali Al Saadi. J'espère que les noms sont correctement orthographiés. Cela m'a fait plaisir de trouver votre ballon, et je pourrais aussi envoyer un message par ballon avec mes deux enfants, Ava - cinq ans et Jude - dix ans, et qui sait où il pourrait arriver ! Cordialement, James et sa famille »

MANIFESTATIONS DIVERSES

Commémoration du 8 mai 1945.

APRÈS-MIDI CABARET

Le dimanche 12 avril, s'est déroulé le traditionnel après-midi cabaret, offert par le CCAS aux seniors de la commune. Plus de quatre-vingts d'entre eux sont venus savourer les gâteaux secs et les petits-fours servis par les élus. La compagnie Camille Alexandre a offert une prestation très variée. Commençant par des tours de cartes, présentés de table en table, Camille et Tania ont présenté tour à tour des chansons et des chorégraphies, pour conclure par des invitations à passer sous le pont, à tourner, sauter, danser sur des rythmes variés pour la plus grande joie des convives. L'après-midi a passé très vite et c'est par des applaudissements fournis que l'assistance a manifesté sa satisfaction.

RIRE EN SEINE VINCENT ROCA

Grand succès pour Vincent Roca lors de son passage au Centre culturel le 14 avril dans le cadre du festival RiRe en Seine. Le public a chaudement applaudi le déluge de jeux de mots auquel l'a soumis l'artiste pendant près de deux heures. Nous retrouverons le festival RiRe en Seine au mois de mars 2016.

REPAS DU CLUB DE LOISIRS DES RETRAITÉS AMFREVILLAIS

Le 26 avril dernier, le Club de loisirs des retraités amfrevillais a organisé pour ses adhérents le repas habituel préparé par un maître traiteur. Bien sûr, il fallait penser aussi à la danse. L'animateur, Jean-Claude Province, toujours aussi dynamique, a permis à de nombreux danseurs d'apprécier ce moment.

AMICALE DES ANCIENS TRAVAILLEURS

Visite au château : Le vendredi 22 mai, dix bénévoles de l'Amicale des Anciens ont emmené une trentaine de leurs aînés de plus de 80 ans pour une visite du château de Martainville, construit en 1485, devenu le Musée des arts et traditions normands. Tous ont découvert les riches collections d'objets de la vie quotidienne couvrant la période très large du XVe au XXe, ainsi qu'une exposition d'instruments de musique connus ou inconnus. Puis sous un beau soleil, ils se sont promenés dans le jardin et autour du pigeonnier et des dépendances. De retour à Amfreville, un goûter et des rafraîchissements les attendaient à la salle Tango.

En randonnée : Un kilomètre à pied, ça use, ça use..., mais pour la vingtaine de randonneurs de l'Amicale des Anciens, marcher de 5 à 6 km tous les quinze jours permet aussi de rester en forme. C'est avec plaisir qu'ensemble ils font leur petite randonnée tout en discutant et découvrant les petits coins charmants des alentours. Si vous souhaitez profiter de ces moments et participer à ces sorties, il vous faut une bonne paire de chaussures et contacter Danielle au 02.35.23.72.15.

UN SOIR AU MAQUIS

Plus de 200 personnes sont venues le 15 mai pour écouter la musique et danser dans une ambiance chaleureuse et festive, au bal africain donné dans le cadre du festival Curieux Printemps. Un grand merci au passage à la compagnie Donkadi pour sa prestation, ainsi qu'à la Métropole organisatrice de l'événement en partenariat avec le Comité d'action culturelle.

LES VOLANTS SONT BIEN PLACES !

C'est la ville d'Amfreville et la salle Robert Talbot, à « mi-voie » entre les deux clubs adversaires, qui ont été choisies pour la rencontre des deux meilleures équipes de badminton de Haute-Normandie : celles des clubs BCGasny et ASBTT Le Havre, pour la finale inter clubs régionale et la montée en Nationale le dimanche 17 mai. Accueillis par le club Les Volants de la Mivoie, les badistes ont disputé deux doubles mixtes, un double hommes et un double dames, deux simples hommes et deux simples dames dans une ambiance survoltée, pour se qualifier, dans la salle ouverte au public. Ce sont finalement les Havrais qui ont remporté la rencontre.

L'ASMA FOOT CHAMPIONNE !

Avec une saison quasi parfaite et seulement une défaite en championnat, l'équipe des seniors de l'ASMA devient championne de 2e série matin et accédera à la 1ère série pour la saison 2015/2016. Il aura fallu 2 années de travail au nouveau staff du club pour réussir à atteindre l'objectif de monter en 1ère série. Félicitations à l'ensemble des joueurs, des dirigeants et bénévoles. • Du coté des enfants, la saison aussi fut excellente avec une augmentation du nombre de licenciés qui a pratiquement doublé par rapport à la saison 2013/2014. Le niveau des 3 équipes jeunes s'est considérablement amélioré par rapport au début de saison, grâce au travail des enfants et des éducateurs. Félicitations à l'ensemble des jeunes et des éducateurs pour le travail accompli. • **Le dimanche 14 juin 2015,** l'ASMA Foot a organisé son traditionnel tournoi sixte seniors sur les installations du stade Robert Talbot. • **Le dimanche 28 juin 2015,** l'ASMA Foot en collaboration avec la commission sports de la commune animera un tournoi à destination des jeunes amfrevillais de 12 à 17 ans. Ce tournoi gratuit se déroulera sur les installations du stade Robert Talbot. Les équipes seront composées de 6 personnes (5 joueurs + 1 gardien). • **Entraînements Enfants :** Tous les mercredis de 14 h à 15 h pour les U6-U7 et U8-U9 et de 15 h 30 à 17 h pour les U10-U11 et également le jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 pour les U10-U11. Les enfants non licenciés qui souhaitent s'initier à la pratique du football sont les bienvenus tous les mercredis au stade de Belbeuf et à Amfreville le jeudi. Attention : les entraînements enfants s'arrêteront le 18 juin et reprendront le 26 août 2015. Laurent Devillers au 06.29.77.39.63. • **Entraînements Adultes :** Tous les mardis et jeudis de 19 h à 21 h au stade Robert Talbot. Attention : les entraînements seniors reprendront le 4 août 2015. Clément Hoye au 06.85.22.73.47.

BABY-GYM

Des séances de baby-gym pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans sont proposées depuis cette année par l'association les Cymbales (Zumba, depuis 2013). L'éducatrice Mathilde Gonot accueille de 6 à 12 enfants les mercredis matins de périodes scolaires, au dojo de la salle de sport Robert Talbot avec un matériel adapté – cerceaux, tunnels, balles, etc. Elle leur propose parcours et jeux pour développer la motricité et la synchronisation. Tarif annuel pour les Amfrevillais (règlement possible sur 3 trimestres) : 135 €. Les parents intéressés par ces séances à la rentrée prochaine (2015/2016) peuvent contacter l'association au 06.63.82.35.01 ou par mail : lescymbales76@gmail.com

BAPTÊME DE PLONGÉE

La section des Dauphins de la Mivoie a organisé, comme chaque année à la piscine du Boulingrin, un baptême de plongée pour ses adhérents. Cette année, le jour choisi était le mercredi 22 avril, sous la responsabilité du moniteur de plongée Jean-Jacques, du club CSR de Rouen. Trois adolescents et trois adultes ont pu obtenir leur diplôme. L'ambiance était très bonne, malgré un peu de stress au début, mais tous sont repartis prêts à recommencer.

ASMA GYMNASTIQUE

Comme chaque année, la saison va être clôturée et l'été fêté par une randonnée pique-nique. Si le coeur vous en dit, venez rejoindre la section et tester les cours variés, conviviaux et dynamiques de Cédric : gym pour adultes, fitness, stretching, abdos fessiers le lundi et le jeudi à 18 h, gymnastique douce le lundi à 17 h. Contactez Corinne au 06.74.17.83.34.

TALENTS !

Saviez-vous que des graines de champions habitent notre commune. Jeunes, discrets, talentueux et déjà très prometteurs, ils s'envolent vers la gloire. **Théo Maledon,** basketteur âgé de 14 ans, est sélectionné à l'INSEP (Institut national de sport, de l'expertise et de la performance), il y fera son entrée en septembre prochain. *« J'ai foulé pour la première fois un terrain de basket à trois ans. Aujourd'hui, je suis admis à la prestigieuse INSEP pour un contrat d'une durée de trois ans. »* Théo ne semble pas réaliser cette sélection, ce qu'il compte faire avant le grand départ c'est de profiter des moments présents en famille.

Les patineuses **Doriane Lacroix** (14 ans, classe de 3e) et **Capucine Barray** (13 ans, classe de 4e) pratiquent ce sport depuis neuf ans, en individuel et en équipe. Elles ne cessent de faire, petit à petit, leur trou sur la glace. Elles ont d'abord remporté les championnats de Normandie (Capucine 1ère et Doriane 2e). Au championnat de France, Doriane est arrivée 8e et Capucine 5e. À la French Cup, elles ont été classées 5e. Elles vont de ville en ville et de podium en podium, elles rêvent de partir aux Jeux olympiques en 2022. *« Nous allons être sélectionnées pour le championnat du Monde et nous travaillons aux sélections des Jeux olympiques prochain. C'est très difficile mais nous aimons tellement cette discipline. »* Souhaitons leur une bonne glisse et beaucoup de succès !

MOTS FLÉCHÉS proposés par Gérard Brichet

RESPECTONS NOS VOISINS

Afin qu'Amfreville soit une commune agréable à vivre, la municipalité applique un certain nombre de règles visant à garantir le bien-être de chacun : nettoyage des rues, entretien des espaces verts, taille des arbres… Propriétaires ou locataires, vous êtes aussi amenés à entretenir votre propriété. Pour tondre la pelouse sans gêner vos voisins, des horaires (fixés par arrêté municipal) doivent être respectés :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h,**
- **le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **les tontes sont interdites le dimanche.**

Par ailleurs, pour garantir des conditions de circulation optimale pour les piétons, cyclistes et automobilistes, il est essentiel de tailler régulièrement ses haies afin qu'elles ne débordent pas sur la voie publique. Enfin, le brûlage des déchets est interdit par arrêté préfectoral.

SURVEILLANCE DES HABITATIONS

Durant les vacances d'été, vous pouvez solliciter la police municipale pour une surveillance de votre habitation pendant votre absence. Renseignements et imprimés au poste de police municipale place de la mairie (02 35 23 75 37). La même démarche peut être effectuée auprès de la police nationale au poste de police de Darnétal. Cela n'exclut pas de prendre certaines dispositions si vous vous absentez durablement : avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Faîtes suivre votre courrier ou faîtes le relever par une personne de confiance. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets végétaux : La collecte hebdomadaire a lieu tous les vendredis. Exceptionnellement, celle du 17 juillet est reportée au samedi 18 juillet.

Déchets recyclables : Les prochains passages auront lieu les vendredis 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 et 18 septembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État…). Dès leur 16e anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2e nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1er TOUR (22 mars 2015)	Amfreville	Canton Darnétal
Inscrits	2201	27658
Votants	922	13940
Exprimés	863	13185
Majorité départementale (M. Follet / J.-A. Philippe)	52,4 %	33,2 %
Divers droite (A. Prieur / C. Lecerf)	10 %	29 %
Front national (E. Lalanne de Haut / S. Lefèbvre)	28 %	26,4 %
Front de gauche (J. Giudicelli / J.-L. Varin)	9,6 %	11,3 %

2e TOUR (29 mars 2015)	Amfreville	Canton Darnétal
Inscrits	2201	27658
Votants	883	13998
Exprimés	839	13385
Majorité départementale (M. Follet / J.-A. Philippe)	60,2 %	40,9 %
Divers droite (A. Prieur / C. Lecerf)	14,9 %	36,4 %
Front national (E. Lalanne de Haut / S. Lefèbvre)	24,9 %	22,6 %

Marylène FOLLET (adjointe au maire de Bonsecours) et Jacques-Antoine PHILIPPE (conseiller général sortant et conseiller municipal à Darnétal) ont donc été élus conseillers départementaux du nouveau canton de Darnétal avec leurs suppléants Sylvaine SANTO (maire de Roncherolles) et Luc VON LENNEP (maire d'Amfreville-la-Mivoie).

ÉTAT CIVIL

Mariages

Pascal Lemoine et Sandrine Caumont, Vincent Siegrist et Virginie Meurier.

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion)

Nohan Lemasson, Wendy Viger Noble, Victor Naprix, Liam Meliot, Maylis Renault, Mahir Yildiz.

Décès

Pierre Le Thomas, Émilienne Beauvais, Michel Leteurtre, Jacques Badouet.

FOIRE À TOUT

Elle aura lieu le **dimanche 6 septembre 2015 sur les bords de Seine.**

Tarif : 1 € le mètre pour les Amfrevillais (4 € par mètre supplémentaire) et 4 € le mètre pour les extérieurs.

Pour les personnes souhaitant pouvoir laisser leur véhicule sur place, il est nécessaire de réserver un minimum de 4 m.

Inscriptions en mairie tous les mardis, les jeudis et les vendredis (sauf le 1er) du mois d'août de 14 h à 17 h (16 h 30 les vendredis).

Règlement à l'inscription.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations se tiendra le **samedi 5 septembre au Centre culturel Simone Signoret de 13 h à 18 h.**

L'occasion pour chacun de pouvoir rencontrer les représentants des différentes associations culturelles et sportives présentes sur la commune d'Amfreville.

Soul & So l Comont

MUSIQUES en fête

Amfreville la Mivoie

Samedi 20 juin

Square Prévert - 20 h

Entrée libre - Buvette et restauration sur place